

Rapport public Parcoursup session 2023

Prépa T² Toulouse INP - Formation d'ingénieur Bac + 5

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Prépa T ² Toulouse INP - Formation d'ingénieur Bac + 5	Jury par défaut	Tous les candidats	115	1428	469	545	12

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Disposer de solides compétences acquises dans les matières scientifiques suivies au lycée, particulièrement en mathématiques, qui pourront être enrichies par des connaissances technologiques, le tout donnant une capacité à analyser, à poser une problématique et à conduire un raisonnement et à l'appliquer.

Disposer de compétences en matière de communication numérique et d'expression écrite et orale afin de pouvoir défendre un argumentaire précis et présenter un projet.

Disposer de compétences écrites et orales en langues étrangères, au minimum en anglais afin d'être capable de mener des recherches documentaires, de travailler à partir de documents originaux.

Disposer d'une bonne culture générale, faire preuve d'ouverture d'esprit et de motivation pour les enjeux sociétaux.

Attendus locaux

Disposer de compétences écrites et orales par la maîtrise de deux langues vivantes pour être agile dans un contexte international.

Disposer de compétences sociales (travail en équipe, écoute, communication).

Etre sensibilisé à une approche systémique des enjeux socio-écologiques.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un des diplômes suivants, sont autorisés à s'inscrire.

Population	Année max d'obtention	Séries	Spécialité
Baccalauréat en préparation	Toutes années	E	Toutes autorisées
		Générale	Toutes autorisées

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation d'une durée de 2 ans (3 ans en cas d'aménagement d'études pour les sportifs de haut niveau, artiste ou étudiant en situation de handicap) est structurée en 4 semestres avec des évaluations en contrôle continu.

Le cursus pédagogique se compose de trois semestres de tronc commun (volume horaire par semestre) :

- Enseignements scientifiques : Mathématiques (180h), Physique (120h), Chimie (60h), Biologie (48h), Informatique (48h).
- Enseignements transverses (120h) : Transitions socio-écologiques, Economie, Communication, LV1, LV2, Sport.

Le quatrième semestre permet une spécialisation et une ouverture vers le monde de l'ingénierie :

- Maintien d'un tronc commun en Mathématiques et en enseignements transverses (196h).
- Choix de modules électifs dans les disciplines suivantes (3 modules de 40h) : Informatique, Génie Electrique, Génie Mécanique, Génie des Procédés, Chimie, Matériaux, Biologie animale, Biologie Vétégale....
- Un projet (40h) : Etude d'une problématique scientifique avec une approche systémique des enjeux socio-écologiques.
- Un stage de 6 semaines en laboratoire de recherche ou en entreprise clôture la formation.

Les étudiants sont répartis en promotion entière lors des cours magistraux (40% du temps), en groupes de 25 étudiants en travaux dirigés (40% du temps) et en travaux pratiques (10% du temps), en demi-groupes de travaux dirigés en Langues (5% du temps) et en parcours thématiques (5% du temps).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux ont été réalisées en deux étapes :

- une note d'admissibilité : Cette note a été calculée par un traitement algorithmique (pondération des moyennes de chaque matière) à partir des notes de première et de terminale, des notes de français et des notes des deux épreuves anticipées au baccalauréat. Elle permet aux candidats de poursuivre le concours.
- Une note de motivation : Les candidats admissibles ont eu une note de motivation. Cette note a été établie soit par un entretien de 20 minutes (analyse de personnalité et de la motivation) soit par la notation du projet de formation motivée et de la "fiche avenir". Chacunes des deux procédures, pour calculer cette note, utilisent une grille critériée établie par nos soins.

La note finale; ou note d'admission, permettant de créer le classement des candidats admis, est une moyenne pondérée entre la note d'admissibilité et la note de motivation.

Le détail des pondérations appliquées aux matières sont disponibles sur notre page Web de la formation. (<https://www.inp-toulouse.fr/fr/formations/prepa-t.html>)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Pour la session 2023, La commission d'examen des vœux n'a utilisé que des éléments quantitatifs pour établir la note d'admissibilité, incluant les notes du baccalauréat en Français et dans les épreuves anticipées. Les autres éléments quantitatifs sont l'ensemble des notes de classe de première et de terminale (à l'exception de l'enseignement d'éducation physique et sportive). Une pondération a été appliquée suivant les matières et les enseignements de spécialités (EDS), permettant de mettre en valeur les candidats ayant notre parcours "scientifique" souhaité. Pour notre sélection, les EDS suivantes : Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences pour l'ingénieur, Numériques et Sciences Informatiques, Histoire-géographie Géopolitique et sciences politiques, Sciences économiques et sociales, prises par les candidats, caractérisent le champ de compétences du parcours d'excellence recherché, ayant pour objectif de former les ingénieurs de demain, agiles et responsables. Ainsi, les compétences recherchées ne sont pas que sciences "dures". L'évolution dans un contexte international et l'entrepreneuriat sont deux domaines clés du métier. Les autres enseignements de spécialité ont eu une pondération plus faible dans le calcul de cette note d'admissibilité.

Les moyennes "brutes" des bulletins ont été utilisées sans aucun autre traitement pour le calcul de cette note. L'outil d'aide à la décision de Parcoursup a été employé par la commission des vœux afin de garantir un traitement égalitaire pour chaque candidature. La note d'admissibilité permet d'établir un pré-classement. Cela permet de déterminer les candidats autorisés à poursuivre le concours et à rejeter les candidats restants.

La note finale, permettant d'établir le classement d'appel, est une pondération entre cette note d'admissibilité et la note de motivation. Celle-ci est calculée à partir d'une grille critériée à l'issue d'un entretien (présentiel ou distanciel) de 20 minutes pour les 600 premiers du classement des candidats admissibles. La personnalité, la motivation à devenir ingénieur et la connaissance de la formation sont les thèmes principaux évalués durant cet entretien. Ayant classé 1075 candidats sur 1428 candidatures, les 475 candidats admissibles restants ont eu pour note de motivation l'évaluation de leur projet de formation motivé. Tous les candidats admissibles ont été inclus dans le classement final.

La session 2024 sera notre deuxième recrutement. Afin d'affiner notre processus de choix pour sélectionner au mieux les candidats qui correspondent aux compétences et savoir être attendus à l'entrée de la formation, des éléments qualitatifs comme le rang du candidat dans les différentes matières, les appréciations contenues dans la fiche avenir pourront être pris en compte

lors de cette nouvelle session.

Outre un excellent niveau dans les enseignements de spécialités précédemment cités, un travail régulier, une implication dans son établissement ou/et dans une association sont des atouts supplémentaires permettant d'intégrer la formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau en Mathématiques	notes	Notes des bulletins de Première, Terminale et des options Maths Expert ou Maths Complémentaire	Essentiel
	Niveau en enseignements scientifiques	notes	Notes des bulletins de Première et Terminale en enseignements scientifiques incluant tronc commun et enseignements de spécialités	Très important
	Résultats des épreuves anticipées du baccalauréat	notes	Notes des épreuves anticipées de français du baccalauréat et des épreuves terminales des enseignements de spécialité	Très important
	Niveau en langues vivantes	notes	Notes des bulletins de Première et de Terminale en LVA et LVB	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Attitude face au travail	Méthodes de travail évaluées lors de l'entretien et/ou avec le projet de formation motivé	Complémentaire
	Expression orale	Qualité du discours et argumentation	Critère évalué lors de l'entretien	Complémentaire

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Expression écrite	orthographe et notes du Bac de Français	Qualité de l'expression écrite et de l'orthographe évaluée avec le projet de formation motivé et la fiche "Activités et centres d'intérêt".	Complémentaire
Savoir-être	Capacité d'organisation	Méthode d'organisation	Autonomie, méthodes de travail, capacité à s'investir évalués avec le projet de formation motivé et/ou lors de l'entretien	Complémentaire
	Ouverture au monde	Qualité de l'argumentation	Sensibilité aux enjeux du monde de l'ingénierie évaluée avec le projet de formation motivé et/ou lors de l'entretien	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Devenir ingénieur	Critère évalué avec le projet de formation motivé et/ou lors de l'entretien	Important
	Projet Professionnel	Devenir ingénieur	Critère évalué avec le projet de formation motivé et/ou lors de l'entretien	Important
	Connaissance des exigences de la formation et de son contenu	Connaissance de la formation	Critère évalué avec le projet de formation motivé et/ou lors de l'entretien	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités extra-scolaires	Implication	Critère évalué avec le projet de formation motivé ou lors de l'entretien.	Complémentaire

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Engagement	Implication	Engagement citoyen, lycéen, associatif évalué à partir de la fiche "Activités et centres d'intérêt"	Complémentaire
	Participation à une cordée	Implication	Critère évalué à partir du projet de formation motivé et /ou de l'entretien et/ou de la fiche "Activités et Centres d'intérêt"	Complémentaire

Signature :

Francis BONY,

Directeur de l'établissement Prépa T² Toulouse INP